

Conseil d'Etat
Place du Château 1
1014 Lausanne

Mont-sur-Rolle, le 23 mai 2019

Concerne : désamiantage des bâtiments scolaires

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous accusons réception de votre correspondance du 1^{er} mai dernier au sujet de l'objet visé en titre, laquelle a retenu notre meilleure attention.

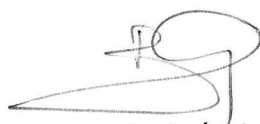
Consciente de cette problématique, l'AdCV a décidé de sensibiliser ses communes membres afin de les encourager à entreprendre des diagnostics amiantes dans les bâtiments publics, en particulier dans les écoles, lors de sa prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 13 juin prochain.

Par ailleurs, une information, comprenant la copie de votre courrier du 21 septembre 2016, sera mise en ligne sur notre site internet.

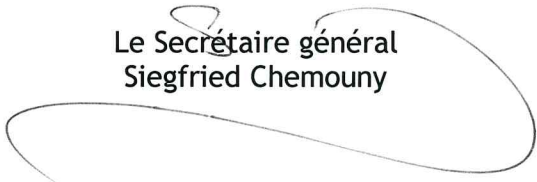
Il nous paraît toutefois qu'un rappel officiel aux communes émanant de votre autorité aurait certainement un impact plus fort.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de nos sentiments distingués.

Association de Communes Vaudoises
AdCV



La Présidente
Josephine Byrne Garelli



Le Secrétaire général
Siegfried Chemouny